

Orange doit répondre à ses revendications de ses retraités !!!

NOUVEAU TEMPS FORT D'INITIATIVE ET D' ACTIONS DU 5 AU 9 FÉVRIER

Dans le cadre de ce temps fort, qui s'inscrit dans la bataille générale du pouvoir d'achat, la CGT FAPT et son UFR défendent l'idée de l'égalité de droits entre actifs et retraités à partir de droits financés par les richesses créées dans l'entreprise.

Lors du départ en retraite, ces droits doivent continuer à être rattachés à notre personne et être financés par les richesses créées par l'entreprise. En effet, ces richesses sont le résultat de notre investissement en activité. L'entreprise nous est donc redevable pour la qualité de vie tant en activité qu'en retraite.

Les retraités en convergence d'intérêts avec les salariés en activité demandent donc la satisfaction des revendications suivantes :

- ➔ Pour une égalité d'accès et de droits en matière d'ASC (Activités Sociales et Culturelles), une contribution de l'entreprise (hors restauration, logement, transport et gardes d'enfants dont les crèches) calculée à partir du plus favorable du 1% du chiffre d'affaires ou 3 % minimum de la masse salariale, augmentée d'une contribution pour les retraités.
- ➔ La contribution de l'employeur à la complémentaire Santé et Prévoyance au même niveau que les actifs au départ et tout au long de la retraite.
- ➔ Une participation au moins équivalente à celle octroyée aux actifs pour les transports et pour le logement.
- ➔ La possibilité pour les retraités de faire appel aux assistants sociaux de l'entreprise.
- ➔ L'indexation des pensions sur les salaires des actifs et sur le point d'indice FP à rehausser, la rétroactivité de la PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) et la répercussion des réformes indiciaires et statutaires sur les pensions (Ce qui existait avant 2003).
- ➔ La mise en œuvre de mesures par Orange afin que tous les retraités partis avant 2020 aient accès au Kiosque Retraités et ainsi bénéficier de réductions pour les abonnements téléphoniques au même niveau que les actifs.

Pour que nos revendications portées par la CGT FAPT et son UFR soient entendues, continuons à débattre collectivement et à développer des initiatives locales sur les lieux de vie et dans les entreprises avec les actifs. Cela permettra de constituer des bases solides pour une demande d'audience à Orange afin d'obtenir satisfaction



**Agissons ensemble
pour gagner
sur nos revendications !**

**Syndiquons-nous,
Proposons
à notre entourage
de se syndiquer**

